

# Infos Gaza 631 bis

Turquie - 9 novembre 2012

## Des preuves de l'attaque contre le Mavi Marmara présentées au tribunal

Par IHH

Des preuves importantes ont été présentées au tribunal d'Istanbul, lors de la première audience du procès Mavi Marmara au palais de justice de Çağlayan.



Devant le palais de justice à Istanbul, le 6 novembre 2012

### Istanbul - CPI

Les familles des martyrs et blessés turcs, victimes de l'agression israélienne sur le navire "Marmara", qui était sur son chemin pour acheminer l'aide humanitaire à la bande de Gaza assiégée affirment qu'ils vont continuer à poursuivre les responsables israéliens pour leur crime.

Selon l'un des passagers du navire, Noor Ahmed Saleh, devant le tribunal correctionnel d'Istanbul, les passagers du navire avaient été attaqués de manière brutale par l'armée israélienne pendant qu'ils faisaient la prière, soulignant que les assaillants avaient traité cruellement les femmes et les personnes âgées et qu'ils avaient ouvert le feu, même lors de l'évacuation des blessés.

D'autre part, l'une des victimes de ce crime, Mohamed Nasser al-Hazmi, a affirmé que l'armée israélienne a attaqué le navire dans les eaux internationales, ajoutant que les forces attaquantes n'ont pas tenu compte des besoins humanitaires des passagers et de ceux qui ont été battus, même les malades.

Première session du "Mavi Marmara" procès en  
Turquie a conclu



Rédigé par le PCHR

Sunday, 11 Novembre 2012 00:00

**Ref: 93/2012**



La première session du procès pénal sur les agressions d'Israël contre le bateau humanitaire "Mavi Marmara" – notamment les 9 morts ressortissants turcs et le préjudice de beaucoup d'autres - a eu lieu au palais de justice d'Istanbul Çağlayan (7e Haute Cour Criminelle) 6 à 9 novembre 2012.

Le Mavi Marmara faisait partie de la «Flottille de la Liberté pour Gaza», a attaqué un convoi humanitaire dans les eaux internationales le 31 mai 2010 par les forces militaires spéciales israéliennes alors qu'il naviguait vers la bande de Gaza.

L'acte d'accusation, servi par le bureau du procureur d'Istanbul, énumère 490 individus, y compris Mavi Marmara passagers et les parents des militants venus de 36 pays différents, comme Les accusés sont «plaignant-victimes." : Le chef d'état-major israélien générale, Rau Gavriel Ashkenazi , commandant de la marine des Forces, Eliezer Alfred Maron; Forces aériennes Directeur du renseignement, Avishay Levi, et le chef du renseignement militaire israélien, Amos Yadlin.

Les accusés, représenté par des avocats du Barreau d'Istanbul, sont jugés comme «suspects en fuite » les accusations suivantes en vertu du Code pénal turc: homicide volontaire, tentative d'homicide volontaire, causant intentionnellement des lésions corporelles; cruellement maritimes pillage, enlèvement ou la confiscation ou la véhicules ferroviaires de transport; causant intentionnellement des dommages à la propriété, la privation de la liberté personnelle, et infliger des tortures et des mauvais traitements.

Pendant les trois jours d'audience, le tribunal a entendu le témoignage de 74 témoins turcs et étrangers et les plaignants, ces derniers étaient en mesure de présenter des preuves supplémentaires, notamment des images lors de l'attaque. A l'issue de la première session, le tribunal a rendu sa décision de reporter le procès au 21 Février 2013.

En outre, le tribunal a décidé ce qui suit: vérifier la validité des avis envoyés aux défenseurs; entendre lors de la session suivante, les plaignants qui n'ont pas été entendus par manque de temps; Fournir les rapports médicaux relatifs à Mr.UğurSüleymanSöylemez, un passager du Mavi Marmara qui est resté dans le coma pendant 2,5 ans.

Le procès a été méticuleusement surveillé par de nombreux observateurs des droits de l'homme des fonctionnaires, des médias et des avocats de différents pays. Mr différent. DavideTundo, du (PCHR) a assisté au procès en tant qu'observateur.

